

Inscrivez
vous

Colloque

www.journee-serafin-ph2017.com
contact@journee-serafin-ph2017.com

SERAFIN-PH, du principe à la réalité

Mercredi 29 mars 2017
9h00 - 17h00

Domaine du Marand
Saint-Amant-Tallende (63)



Organisé par :

ADES₄₃

A.D.E.S.S. 63

CREAI
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

URIOPSS
UR
Auvergne

Ce colloque* s'adresse à l'ensemble des administrateurs des organismes, des dirigeants et professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- 9h00** **Accueil café**
Courts-métrages issus du Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand
- 9h30** **Propos introductifs**
ADESS 63 et 43 / URIOPSS Auvergne / CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
- 9h45** **Intervention plénière : Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements au parcours des Personnes Handicapées (SERAFIN-PH)**
Le projet et ses objectifs – Les principes fondamentaux – Des nomenclatures de besoins et de prestations : pour quels usages ? – L'état d'avancement du projet et ses prochaines étapes
Madame DEVEAU, Directrice du projet SERAFIN-PH à la DGCS
Echanges avec la salle
- 11h00** **Table-ronde : Quels impacts sur les logiques d'organisation et les pratiques professionnelles ?**
Changement de logique, de culture – Transformation des organisations – Expérimentation en cours – Témoignages sur d'autres réformes de la tarification – Mise en œuvre en Auvergne-Rhône-Alpes
Intervenants :
- **Madame LECENNE**, Directrice de l'Autonomie à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Monsieur VERDIER**, Directeur général de l'Association SAGESS,
- **Monsieur CHARPOTIER**, Directeur du SESSD de l'APF,
- **Monsieur FONLUPT**, Directeur d'EHPAD, Correspondant régional de l'AD-PA,
- **Monsieur JOURDY**, Responsable du Département d'Information Médicale et Valorisation de l'Activité du C.H.U. de Clermont-Ferrand
Echanges avec la salle
- 12h30** **REPAS**
- 13h45** **Courts-métrages issus du Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand**
- 14h00** **Intervention plénière : La réforme de la tarification des ESSMS : contenu et conséquences**
Tarification à la ressource – CPOM/EPRD – Articulation avec SERAFIN PH – Contentieux de la tarification
Monsieur POMMIER, Directeur général du Clos du Nid, Membre Groupe technique national SERAFIN-PH, Membre de la Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale
Echanges avec la salle
- 15h15** **Table-ronde : Quels impacts sur les parcours et les accompagnements des usagers ?**
Coordination de parcours – Réponse accompagnée pour tous – Evaluation des besoins – Accès au droit commun – Décloisonnements – Libre choix des prestations
Intervenants :
- **Madame PICHERIT**, Directrice de la MDPH de l'Allier,
- **Monsieur BRUN**, animateur du CERRA, Représentant des personnes en situation de handicap à la CRSA,
- **Monsieur GAILLARD**, un coordonnateur de parcours de vie à l'ADAPEI 63
- **Monsieur BOUSQUET**, Directeur d'une plateforme d'établissements, PEP 01
Echanges avec la salle
- 16h45** **Clôture de la Journée**

* Cette journée s'inscrit dans les actions de formation entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue (article L6313-1-6° du code du trav.)

ont le plaisir de vous inviter au colloque
SERAFIN-PH, du principe à la réalité
Le 29 mars 2017 de 9h00 à 17h00
A l'ESAT du Marand à Saint-Amand-Tallende (63)

Structure / Organisme :

Adresse de facturation :

.....

Téléphone : E-mail :

Etes-vous adhérent à l'un des organismes organisateurs ? OUI NON

Si oui, lequel :

Si vous avez un numéro d'adhérent, merci de l'indiquer :

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	FONCTION
.....
.....
.....
.....

FRAIS D'INSCRIPTION (repas inclus)

- Pour les inscriptions avant le 28 février 2017 :
130€ pour les adhérents - 150 € pour les non adhérents

- Pour les inscriptions après le 28 février 2017 :
150€ pour les adhérents - 180€ pour les non adhérents

Soit un montant total de €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

A retourner au plus tard le 20 mars 2017 accompagné de votre règlement à l'ordre de l'URIOPSS Auvergne.

- Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.

- Convention de formation établie sur demande.

- Frais de dossier en cas d'annulation de la journée :

* de 10 jours à 3 jours avant la journée : 25 % du montant total de l'inscription.

* de 2 jours au jour même, l'inscription reste acquise aux organisateurs.

Inscription à l'aide du bulletin d'inscription

A retourner accompagné du règlement à :

URIOPSS Auvergne – Rue Marie Marvingt – CS 10001 Cébazat – 63360 GERZAT

contact@journee-serafin-ph2017.com

Renseignements complémentaires au 04 73 19 63 42